

N°7 - Juin 2022

asnieres-sur-nouere.net





LE BOURG SE TRANSFORME





Les travaux de surface de la rue A. Mesnard sont terminés. Dans la foulée a commencé la rénovation des rues de La Laiterie et du Presbytère.

Cet aménagement laisse la part belle aux pavés qui viennent s'harmoniser avec les façades de pierre très présentes dans le bourg et la façade de l'église qui a été nettoyée. De nombreux espaces sont dédiés à la végétalisation des lieux. Ainsi des parterres sont intégrés dans l'ensemble de l'ouvrage. Ils apporteront de la verdure et le charme des fleurs tout au long de l'année. Les plantations seront réalisées à l'automne.

UN CITY STADE POUR NOS JEUNES ET MOINS JEUNES!

En fin d'année, sur un espace situé à proximité des terrains de foot, pétanque et tennis, un city stade viendra compléter les installations sportives.

Il sera doté d'équipements multisports : foot, hand, basket, volley, mini foot, etc. Au total une dizaine d'activités seront possibles. Le sol sera équipé d'un gazon synthétique. Une table de ping pong viendra compléter l'ensemble.

A bientôt pour des matchs endiablés!!



TRAVAUX ET VOIRIE

Réfection de chemins blancs :

- du chemin des truffières,
- de celui qui part de Moraze vers le plantier de Grand Veau,
- d'un chemin près de Boursandreau réalisé conjointement par nos agents municipaux et ceux de Saint-Genis.
- du chemin entre les Petits Bois et le Cerisier.

Réfection de voies communales :

- à Salzines, rue du Moulin : gravillonné bicouche sur la totalité de la voie. Le financement est assuré par la DDT en compensation d'un usage intensif lors des travaux sur la RN141 à La Vigerie,
- à Longchamp : rue en gravillonné bicouche, réalisée à frais partagés avec la commune de Fléac,
- à Neuillac, rue du Puits : réalisation d'un aménagement de collecte des eaux pluviales.



Samedi 23 avril, nous inaugurions le lotissement communal «Le Hameau de Puyrenaud», en présence des nouveaux et heureux résidents, des membres du Conseil Municipal, de Gilles Chagnaud représentant Gilbert Campo et la municipalité précédente, à l'origine de la création de cette résidence.

Cet événement marque l'achèvement complet des travaux de VRD (Voiries, Réseaux et Divers) ainsi que la végétalisation des espaces verts communs.

S'en est suivi un moment convivial autour d'un pot avec remise à chaque résident d'une plaque de numérotation des habitations, du livre «Asnières-sur-Nouère : Histoire d'un village» de deux auteurs locaux très connus des Garobiers et de sachets de graines pour l'opération «Mon village fleuri, je participe».

ÉCOLE : UNE CLASSE EN MOINS À LA RENTRÉE

La nouvelle est tombée il y a quelques jours : L'Académie a confirmé la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine. Et ce malgré des démarches conjointes menées avec la Direction de l'école afin d'obtenir le maintien des 6 classes actuelles. Cette position pourrait être révisée si de nouvelles inscriptions se font d'ici la rentrée scolaire. Maigre consolation : nous conservons tous les niveaux de classe de la petite section maternelle au CM2.

UN NOM POUR NOTRE ÉCOLE

L'idée d'attribuer un nom à l'école a germé depuis déjà un certain temps. Les élèves et les parents ont réfléchi et proposé des noms possibles. Nous vous invitons dès à présent à formuler vous aussi des propositions via le site de la mairie, la page facebook ou encore le bulletin ci-joint. Fort de toutes ces propositions, le Conseil Municipal prendra la décision finale.



GRANDANGOULÊME



Exceptionnellement cette année et afin de mettre un coup de projecteur sur les travaux réalisés dans le bourg, nous





avons décidé de programmer deux spectacles à Asnières, le dimanche 28 Août prochain. Ainsi nous accueillerons, dans un esprit guinguette un groupe de jazz manouche nommé Walkin'With Django. Les trois musiciens se produiront en extérieur place de l'église à l'heure de l'apéro avec possibilité de se restaurer sur place, grâce au bar restaurant LE GAROBIER.

Puis nous nous dirigerons en musique, vers le stade pour profiter d'un deuxième groupe nommé Pyromad qui présentera un spectacle de feu à la nuit tombée.

NAUTILIS

Cet été, Grand Angoulême relance son dispositif «Mon été Grand Angoulême». Les piscines de NAUTILIS et de La Couronne accueilleront gratuitement les jeunes nés après le 1^{er} Juillet 2008, du 8 juillet au 31 août, du lundi au vendredi, de 14h à 18h.

Pour bénéficier de cette offre, il faut résider dans l'une des communes de l'agglomération et faire la demande auprès de votre mairie avec un justificatif de domicile, un justificatif d'âge de l'enfant ainsi qu'une photo d'identité. Une fois tous ces documents fournis, la mairie vous fournira une carte «Mon été GrandAngoulême» qu'il faudra présenter à l'entrée de la piscine.



INFOS PRATIQUES:

Pour un rendez-vous avec le maire : Contacter le secrétariat au 05 45 96 91 74 L'accueil en mairie : Lundi de 9 h à 12 h Mardi et mercredi de 8 h à 12 h Jeudi et vendredi de 14 h à 18 h

L'accueil téléphonique : Lundi, mardi et mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h Jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h